



# NON A LA REFORME HABY



Il y avait eu Faure au lendemain de mai 68, il y avait Fontanet parti aussitôt arrivé, aujourd'hui voilà Haby. La réforme de l'enseignement du ministre de Giscard n'est pas comme il le prétend « libérale » : de toutes ces dernières années, elle est l'attaque la plus sérieuse des patrons, de la bourgeoisie, contre la jeunesse lycéenne et le corps enseignant.

## LA LOI DES PATRONS

Pour les patrons, l'école est en crise : elle leur coûte cher et ne leur fournit pas la main-d'œuvre docile et qualifiée qu'ils réclament. Depuis plusieurs années leur offensive pour se soumettre l'institution scolaire ne faiblit pas. Elle a, au travers de chaque projet, visé trois objectifs :

- 1) **L'école coûte trop cher, il faut rentabiliser l'Education nationale**, en aggravant les conditions de travail, en multipliant les restrictions de crédits, en développant l'auxiliairat ;
- 2) **Il y a trop de lycéens : il faut réduire la population scolaire** en abaissant dans les faits l'âge de la scolarité obligatoire, avec la loi Royer qui envoie les jeunes au travail dès 14 ans, avec le développement de l'enseignement technique court, avec la multiplication des barrages au passage en classe supérieure ;
- 3) **Il y a une trop grande autonomie de l'Education nationale / il faut accroître la main-mise directe du patronat sur l'école**, avec la présence des PDG dans les conseils d'université, avec le développement de la formation professionnelle privatisée pour ainsi briser le caractère uniifié et public de l'Ecole.

## HABY EST UN MYSTIFICATEUR

Ces règles d'or des patrons, ce sont aussi celles d'Haby. Sa tâche est de faire la sauce qui fera avaler la pilule. Il cherche à prévenir toute riposte à sa réforme car il sait que les luttes massives de la jeunesse, illustrées par les mouvements de 1973 (loi Debré) et 1974 (loi Fontanet-Royer), jetant pour la première fois dans la rue les collégiens des CET, ont été la cause essentielle de l'échec de ses prédécesseurs.

Alors, il bluffe, il mystifie. Sa réforme ? Un simple exercice de pédagogie ! Les inégalités sociales, le chômage des jeunes, l'exploitation des travailleurs ? Connais pas ! Ainsi :

— Il parle de « lien entre travail manuel et intellectuel », mais c'est pour mieux soumettre l'enseignement aux besoins des entreprises ;

— Il critique le « traumatisme des examens », mais c'est pour généraliser le contrôle continu et développer le bachotage en instituant un bac en trois morceaux (à la fin de la 1ère et de la terminale) ;

— Il vante « L'évolution de l'élève à son propre rythme », pour mieux faire jouer la sélection sociale ;

— Il propose un « enseignement optionnel, à la carte », pour mieux réduire la formation et faire disparaître certaines matières jugées subversives (philosophie, histoire...)

## LA REFORME HABY, C'EST :

• **La sélection sociale renforcée** : et dès la maternelle ! Il n'y aura plus de redoublements, on pourra entrer en 6<sup>e</sup> entre 10 et 14 ans... Mais dans la réalité, ceux qui sont favorisés socialement pourront sauter des classes, aller plus vite et les enfants d'ouvrier à 14 ans, avec l'aide de la loi Royer, iront se faire exploiter en pré-apprentissage.

• **La main-mise du patronat accentuée** : n'est-ce pas Haby lui-même qui dans son projet à propos des collèges (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) propose la mise en place « d'une formation alternée par convention entre le collège et les entreprises intéressées »... Bref, l'intérêt des patrons !

suite page 2

# Ligue communiste révolutionnaire.cercles rouges lycéens

suite de la page 1

● **Un barrage à l'entrée en faculté, un bac-guillotine** : le bac en trois parties, la généralisation de l'enseignement optionnel en terminale, signifient la mise en place d'un verrou à l'entrée en fac : il faudra bachotter, il faudra avoir telle note dans telle matière pour entrer dans telle faculté d'ores et déjà contrôlée par le patronat.

● **L'adaptation du contenu des cours à l'ordre moral version Giscard** : avec la division en options et en disciplines fondamentales, Haby relativise certaines matières et joue au « savoir minimum garanti », formation au rabais, spécialisée et conforme à l'idéologie du pouvoir.

● **Une école plus chère** : les fournitures, les livres, les transports, rien de tout cela n'est payé par l'Etat, plus que jamais l'école ne sera pas gratuite !

● **L'intégration de la jeunesse lycéenne** : Haby tente de regonfler la baudruche de la participation, c'est-à-dire de la collaboration des lycéens à la direction d'une école de sélection sociale et d'embrigadement. Il y aura des représentants au niveau de l'académie, peut-être du département... mais tirés au sort ! Haby aime le ridicule !

● **Une école plus répressive** : pas de liberté d'expression, pas de liberté de réunion, pas de libertés politiques... et Haby innove même en instituant une « commission des dégâts » qui sanctionnera soit disant les dégâts, en fait les collages d'affiches !

## IL FAUT LUTTER

Si progressivement, Haby impose sa réforme, c'est une défaite d'ampleur pour les travailleurs ; c'est un pas de plus dans la mise au pas de la jeunesse. Il faut dire **NON** à sa réforme et faire reculer le pouvoir des patrons.

Nous disons « Non à la réforme Haby, non aux critères de sélection, non à l'éclatement de l'enseignement en multiples filières liées aux besoins des patrons, non au bac guillotine :

— Ni au nom de la défense de l'école existante ni de son amélioration progressive, car elle est par nature une institution au service des patrons, une école de sélection et d'embrigadement.

— Mais au nom du droit pour tous les jeunes à une formation polyvalente et critique, dans la même école pour tous jusqu'à 18 ans.

— Contre le chômage et la sélection sociale, allocations d'études pour tous à partir de seize ans !

— Contre l'ordre moral, libertés pédagogiques totales !

— Contre les lycées-casernes et la répression, non à la mainmise de l'administration sur les activités du lycée, contrôle et organisation par les lycéens eux-mêmes et eux-seuls des foyers, des 10 %...

Dans tous les lycées, dénonçons la réforme Haby, jetons les premières bases de comités de mobilisation contre la réforme !

Le 14 février 1975

## HABY ET SES PERLES...



« Les démons de l'égoïsme, de l'intolérance, de la violence, de l'autodestruction sont plus proches de nous que jamais : l'école doit abandonner dans ce domaine toute fausse neutralité et se vouloir résolument éducatrice ».

« Le Figaro », 21 août 1974.

« Devenir adulte par contact avec les adultes : c'est peut-être la définition de l'éducation. Elle implique des contraintes collectives raisonnées et un mûrissement personnel qui (...) est d'abord un entraînement à l'effort volontaire et au contrôle de soi ».

Lettre aux lycéens  
« Le Monde » 16 nov. 74

« Comment ne pourrait-on reconnaître chez nous le rôle de la famille, des collectivités locales et régionales, de la Nation avec ses exigences d'indépendance politique, économique, idéologique — impliquant l'idée même de Défense — exigences nées du poids de l'histoire et des façons de vivre ? ».

« L'Aurore » 10 fév. 75

# POURQUOI LA MAJORITÉ ?

La majorité à 18 ans était une vieille revendication démocratique, d'ailleurs de portée limitée. Sous feu Pompidou, Messmer avait projeté d'abaisser la majorité électorale à 18 ans comme en Suède. Puis ça ne s'est pas fait. Lors des présidentielles, on pouvait voir des affiches de Mitterrand: "Giscard ne donnera jamais le droit de vote à 18 ans".

Or dès l'été, non seulement le droit de vote, sur proposition du gouvernement, mais encore la majorité civile avec toutes ses conséquences, a été votée par le parlement (à la suite de surenchères internes à la majorité)... Malgré certaines véléités de freinage, malgré les limites d'une telle réforme, elle reste acquise

## QU'EST-CE-CE QUI L'A RENDUE POSSIBLE ?

A l'occasion des présidentielles la Bourgeoisie a changé son fusil d'épaule.

Pompidou Messmer, c'était le pouvoir de la Bourgeoisie s'appuyant sur ce qu'il y a de plus réactionnaire dans la formation sociale française, parmi les "couches moyennes": petites et moyennes entreprises, "majorité silencieuse", toutes gens qui prennent peur quand ils entendent craquer les rapports sociaux et tentent de se cramponner aux vieilles valeurs: Travail, Famille, Patrie. C'est bien le sens du remplacement de Chaban par Messmer, de l'ascension de Royer, de la politique policière de Marcellin, comme des projets Debré (armée) et Fontanet (école); le régime se recroquevillait sur les vieilles valeurs, comme le président autour de ses hémoroides.

Avec Giscard, changement de style. Président relax, bien élevé mais détendu... Le fond reste le même, mais avec une nuance importante: la bourgeoisie monopoliste (car c'est toujours elle qui dirige) s'appuie moins ouvertement sur les moyennes et petites entreprises rétrogrades, au contraire elle se dispose à leur passer allégrément sur le corps: elle va profiter de la crise pour accélérer le mouvement de restructuration de l'économie (absorption des petites capitalistes par les gros)

Et tout en gardant la possibilité de faire appel aux secteurs réactionnaires à la moindre alerte, tout en développant les capacités répressives de la police et de l'armée (Poniat, Bigard) elle joue pour l'instant d'autres cartes: non le gros bâton, mais la botte de carottes (ainsi la loi sur l'avortement, ainsi le projet Haby). Il s'agit en faisant résolument moderne et réformateur de s'attirer les bonnes grâces des autres couches moyennes, celles qui lorgnent du côté de la Suède plutôt que vers l'Espagne, en même temps de couper l'herbe sous le pied de l'union de la Gauche.

Travail encore, mais on parle de moins en moins des vertus de l'effort mais de plus en plus de réformes de l'entreprise et autres gadgets.

Famille toujours, mais loi Veil, mais loi sur le divorce et majorité à 18 ans...

Patrie par dessus tout, plutôt petite et amie de tout le monde (ce qui n'empêche pas le trafic d'armes)

Bref désamorçons tout ce qu'on peut désamorcer, ensuite il sera le temps de voir avec Poniat et Bigard.

Une telle politique est cependant incapable d'enduire la combativité de la classe ouvrière et de la jeunesse, parceque leurs luttes ont des causes trop profondes: la grève des postiers, les occupations d'usines en difficulté comme à Piron, le prouvent.

DE même la crise de l'armée et celle de l'école.

Dans ces deux cas, une réforme comme celle de la majorité à 18 ans loin de voiler les contradictions, ne fait que les mettre à nu.

L'incompatibilité est évidente entre le statut de citoyen majeur et responsable, et le statut actuel de soldat et celui de citoyen; d'où l'affolement de l'administration, puis du ministère de certains parents de profs dans un premier temps.

Dans un deuxième temps la panique se calme; on est entre adultes, dit le gouvernement, alors tout se passera bien si chacun y met du sien... d'ailleurs les grandes réformes que nous vous tricotons (chut c'est une surprise!) donneront un cadre suffisamment souple et moderne de résolution de tous vos problèmes.



C'est un projet  
à long terme...

Que vous dites

## I°) L'ECOLE

Giscard continue l'œuvre de ses prédécesseurs en matière scolaire. La démocratisation est toujours remise en cause. La crise de l'école continue à gêner la bourgeoisie. La majorité à 18 ans, moyen d'émancipation pour les jeunes, va devenir un moyen de pression pour le ministre de l'éducation et ses secrétaires d'état.

Mais depuis plusieurs années on nous parle de réformes.

### Pourquoi tant d'acharnement?

L'école a subi de durs coups après les mobilisations lycéennes. Le mythe de l'école libératrice en sort éprouvé. La fonction d'instruction et de qualification n'est pas neutre aux yeux de tous. L'école ne se borne pas à instruire, elle répartit la jeunesse entre les divers rôles professionnels et sociaux, elle reproduit les classes sociales. Puis pendant cette reproduction, elle tente, par le contenu de son enseignement, à faire admettre ces rôles, à legitimer la sélection sociale et l'existence de classes sociales. Ainsi la neutralité idéologique de l'école disparaît pour faire place à l'idéologie bourgeoise, dans le fonctionnement, l'organisation et le contenu de cette ~~organisation~~ institution. Les chiffres donnant les répartitions sociales dans les divers groupes d'enseignement appuient concrètement cette réalité citée ci-dessus:

dans le primaire 76% d'enfants de cadres supérieurs sont en avance  
74% d'enfants d'ouvriers sont en retard

dans les classes pratiques: 80% d'enfants de paysans, d'ouvriers  
3% d'enfants de cadre supérieurs

Mais l'afflux de jeunes dans le second cycle et dans l'enseignement supérieur a enrayé la machine. Cet afflux s'est fait alors que la structure scolaire n'a pas changé. Une distorsion s'est donc manifestée. L'école n'est de plus en plus inadaptée: les qualifications données ne concordent pas avec les besoins du marché du travail. Ainsi des goulets d'étranglement se créent. Nous retrouvons dans les banques ou dans les PTT des jeunes "sur-qualifiés" qui ont un travail ne correspondant pas avec leur qualification. L'école ne contrôle plus les flux scolaires. Trop de jeunes vont dans les filières longues, pas assez dans la technique.

Donc l'école formatrice n'est plus crédible. De plus ~~en~~ l'école s'avère incapable d'inculquer un système de valeurs ou une certaine vision du monde..., l'unité idéologique n'existe donc plus, alors la critique mine l'enseignement, l'école devient un lieu de critique ouverte de l'idéologie et des valeurs bourgeoises.

Enfin, l'école coûte cher, c'est un vrai gouffre financier, la réforme Haby, tout comme la réforme Fontanet, vise à mettre un terme à cette aberration. Les sorties se font plus tôt (Loi Royer, entre autres) le patronat prend de plus en plus en charge la formation, les circulaires tentent de rétablir l'ordre dans les lycées (Loi Guichard)....



#### LA BOURGEOISIE ET SES REMÉDES

----- Si le rôle dissuasif des déclarations de Poniatowski (présence des flics dans les établissements scolaires et dans les campus, et.... dans les églises!!!!) ne suffit pas à enrayer les mouvements de la jeunesse scolarisée, la circulaire Guichard est alors appliquée. Celle-ci évacue les jeunes de leur établissement (si besoin est; par les flics) et exige une réinscription individuelle, chacun s'engageant à respecter le règlement et à ne plus troubler l'ordre scolaire. Il suffit d'observer les réactions recto-ratées lors des mouvements contre la réforme Fontanet pour s'apercevoir que la circulaire n'est pas restée lettre morte.

----- La Loi Royer évite l'afflux de jeunes dans le second cycle (jeunes semeurs de troubles????), les oriente plus tôt (dès 14 ans) vers l'enseignement professionnel. Elle répond donc à 3 besoins:

1° Evacuation des jeunes

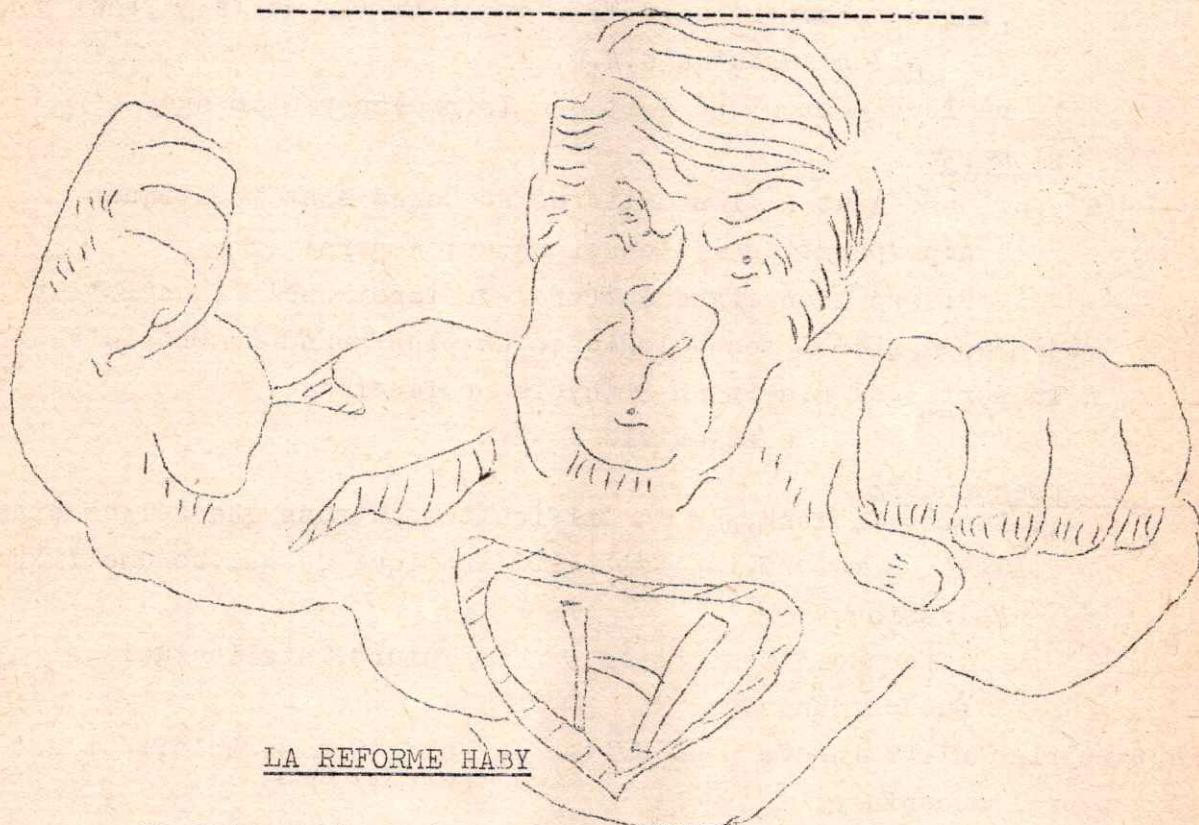
2° Prise en charge par le patronat de la formation et des frais occasionnés par celle-ci

→ Donc -économie pour l'école

-élève plus docile et mieux dressé

3° L'élève sort de l'école sans qualifications, et pendant 2 ans d'apprentissage, il sera sous-payé, mal formé (cf. la situation des apprentis dans les restaurants où ils font la vaisselle et n'ont comme salaire qu'un minable pour-boire\*)

----- Ces 2 remèdes ne sont que partiels et ne peuvent résoudre les vrais problèmes de la crise de l'école. La bourgeoisie avance donc ses "r" réformes, refonçages structurels globaux; la Réforme Fontanet s'est heurté à la mobilisation lycéenne et à l'opposition enseignante, des syndicats et de la gauche. La réforme Haby, tirant les leçons de cet échec, a remodelé sa formulation, moins brutale, plus "pédagogique", alors que ses objectifs restent fondamentalement identiques: l'école doit répondre aux besoins économiques de la bourgeoisie. Il nous est important de comprendre les projets de Haby pour mieux les combattre.



#### I° Maternelles et enseignements élémentaires

----- Les redoublements sont supprimés

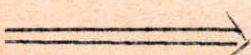
----- La durée de l'école élémentaire est de 6 ans (au lieu de 5)

----- L'élève a la possibilité de sauter 1 ou 2 classes

----- L'entrée en école élémentaire se fait entre 5 et 7 ans (6 actuel.)

Consequences: l'élève doué rentrera en école élémentaire à 5 ans (il rentrera en 6° à 9 ans); l'élève "non doué" rentrera en école élémentaire à 7 ans (et il rentrera en 6° à 13 ans). En effet l'entrée en primaire se fait suivant "l'éveil psychologique et intellectuel de l'enfant", tout comme les passages de classes. Or, dans le milieu bourgeois, l'élève apprend à lire plus tôt et est beaucoup plus suivi pendant sa scolarité si bien que:

===== DEGAGEMENT D'UNE ELITE ARRIVANT A 9 ANS AU COLLEGE |



## II<sup>o</sup> Collèges

### A) 6<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup>

- Tronc commun, enseignement polytechnique
- La moyenne des élèves arriveront à 14 ans à la fin de la 5<sup>o</sup>  
----- leur sortie est prévu par la loi Royer
- En discussion, l'éventualité d'un diplôme en fin de 5<sup>o</sup>?
- Certains auront 16 ans à la sortie de la 5<sup>o</sup>:/
  - .. 16 ans, fin de la scolarité obligatoire
  - .. Plus de sortie en C.E.T. avant la fin de la 3<sup>o</sup>, sauf pour aller jusqu'au C.A.P.

Ils ne leur restent en fait que le (pre)apprentissage

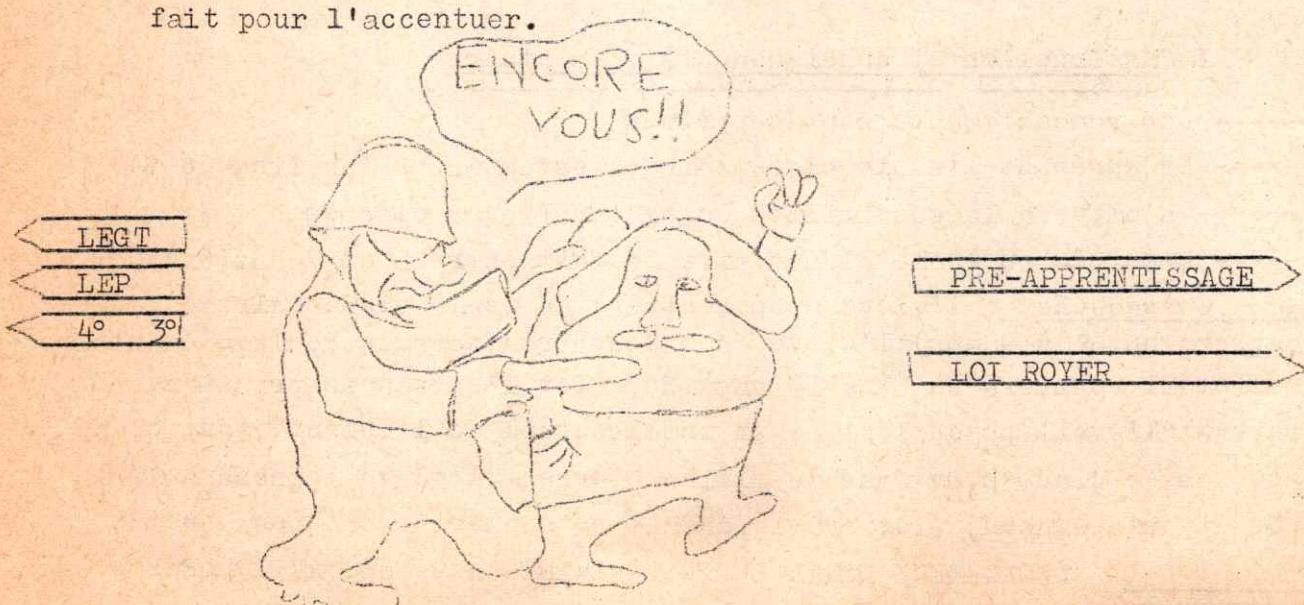
### B) 4<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup>

- 2 sections: A et B; les matières de bases sont identiques
  - A: préparation à l'enseignement général
  - B: vers l'enseignement (pre)-professionnel (B englobant déjà des matières technologiques en plus grand nombre qu'en A)
- A la sortie de B, soit en 2<sup>o</sup> cycle professionnel
  - soit en vie active

#### Consequences:

- .. élèves "doués", pas de difficultés autres que celles existantes
- .. élève en retard, impossibilité pratique de suivre une filière "classique"
- .. différenciation dès la 5<sup>o</sup> des futurs intellectuels et des futurs manuels

En fait rien n'est innové pour éviter la sélection sociale, tout est fait pour l'accentuer.



## III<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> cycles et Baccalaureats

### A) Enseignement général et technologique

C'est une structure administrative unique regroupant les lycées classiques et modernes, les lycées techniques et polyvalents.

## 2<sup>o</sup> ET 1<sup>o</sup>

tronc commun qui regroupe les 2/3 de l'horaire

Dans cet enseignement: français-maths-langues vivantes-sciences et technologie-sciences humaines-initiation au monde contemporain education physique et sportive---- philosophie ), dès la 1<sup>o</sup> (un minimum de 3heures par semaines pour tous)

Choix d'options souple, avec possibilité de changement d'option en fin de 2<sup>o</sup>.

### BAC DE BASE

Il sera délivré par des jurys académiques pour ce bac:

prise en compte des livrets scolaires

avis des conseils de classe

prise en compte des résultats des contrôles de connaissances (examens-tests nationaux organisés en 2<sup>o</sup> et en 1<sup>o</sup>, à raison de 2 par an)

Il pourrait ouvrir la voie à des concours de la fonction publique

### TERMINALE

+ l'élève choisit des options (en fonction notamment de ses désirs pour l'enseignement supérieur)

++ Il peut obtenir par le groupement de ces options un diplôme terminal à orientation générale ou technologique

+++ Examen à la fin de la terminale, organisée sous la responsabilité d'enseignants du supérieur.

++++ Il conduirait à l'établissement d'un descriptif (parcours scolaire, résultat dans les diverses matières....)

Bac de base + Descriptif = Bac complet

### B) Enseignement professionnel L.E.P. ex.C.E.T.

+ Les élèves ayant une initiation technologique en 6<sup>o</sup> et en 5<sup>o</sup>, intensifiée en section B (4<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup>) pourront faire 1, 2, 3, années dans les L.E.P.

++ On ne peut que difficilement rentrer dans les L.E.P. à la fin de la 4<sup>o</sup>, et seulement pour accéder au C.A.P., avec une année de préparation à l'enseignement professionnel

+++ En 1 an → C.E.P. certificat d'éducation professionnelle

En 2 ans → C.A.P. " " " d'aptitudes prof.  
ou B.E.P. brevet d'études profes.

En 3 ans → B.T. brevet de technicien

++++ Seuls les meilleurs titulaires des B.E.P. pourront préparer un brevet de technicien.

### C) Conséquences

+ Dans les L.E.G.T., il y a une contradiction (apparente) dans le rapprochement du général et du technologique. En effet, les options étant limitées en 2<sup>e</sup> et en 1<sup>o</sup>, les élèves choisissant la technologie auront un bagage inférieur à celui que détiennent les titulaires du B.T.

Les entreprises choisiront donc les détenteurs du B.T.; le legt ne préparent donc qu'à l'enseignement supérieur.

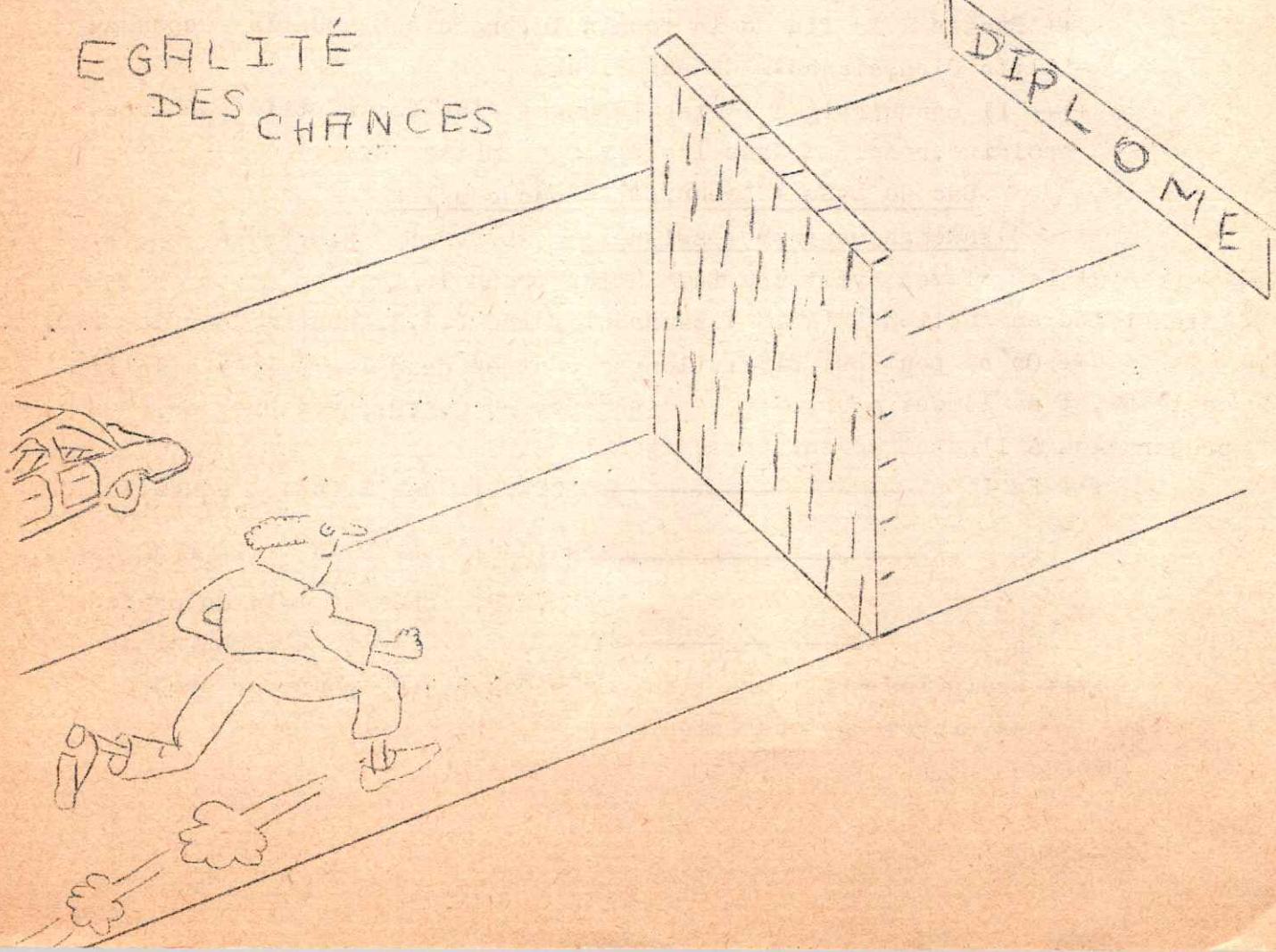
++ La sortie vers le C.E.T. rendue difficile à la sortie de 4<sup>e</sup> augmente le rôle de la loi Royer

+++ Le BAC en 2 parties:

Fin de 1 <sup>o</sup>	→	sortie d'élèves
Descriptif (auto-orientation)	→	renforcement du bachelage qui s'étalera sur 3 ans
Descriptif	→	Terminale devient une classe pré-universitaire, classe préparatoire (maths sup)
Descriptif	→	Universités élitiques Université concurrentielles

++++ Différences entre la Terminale et la 1<sup>o</sup>

Ces différences vont permettre, entre autres choses, un changement de régime disciplinaire entre la 1<sup>o</sup> (mineurs) ET la Terminale (majeurs); Peut-être même les élèves de T<sup>ale</sup> auraient le statut universitaire?



MATERNELLE

ECOLE COLLEGE

LEGT

HISTOIRE DE CYCIE COMMUNAL

BREVET DES COLLEGES

३

ASCALACRIST

5

LEP

B. E. I.

170

5

Classe Professionnelle

卷之三

四

23

9

הנ

On rion  
□

# bilan de la réforme

La première constatation est que la réforme est un pas de plus vers l'aggravation de la sélection sociale.

Entrée dans le primaire: il est inutile de revenir sur l'hypocrisie de la formule "éveil intellectuel et psychologique de l'enfant". Des la maternelle, le décalage sociale se produit et va bien sûr favoriser les enfants de la classe bourgeoise, l'élite se dégageant étant constitué à 99% de fils de la bourgeoisie.

## Organisation du primaire:

Ce changement, quelle farce !!!!!

Les redoublements sont supprimés, mais l'élève peut sauter des classes. Celui qui redoublait avant suivra une scolarité normale maintenant.

Celui qui suivait une scolarité normale avant sautera des classes maintenant. Les décalages existant vont donc subsister, mais présenté ainsi, ça fait plus pédagogique.

## 1<sup>o</sup> cycle:

L'allongement du primaire (de 5 à 7 ans) fera que les élèves arriveront en moyenne entre 14 et 16 ans à la fin de la 5<sup>o</sup>. L'évacuation de ceux-ci est bien prévu par la loi Royer mais le pourcentage des élèves allant en pré-apprentissage sera considérablement augmenté, d'autant plus que la sortie vers le C.E.T. à la fin de la 4<sup>o</sup> n'est pas facilité.

A la fin de la 5<sup>o</sup>, la séparation en 2 troncs du cycle (A, enseignement générale, B enseignement technologique) accentue la séparation (parmi les élèves qui restent<sup>II</sup>) intellectuel-manuel. En effet ceux qui suivront la filière B ne pourront qu'aller vers le L.E.T. ou C.E.T., sans réelle possibilité de raccrocher l'enseignement générale à l'inverse de ceux qui suivront la filière A.

## L.E.G.T.:

Si malgré cette fameuse sélection il reste des Troublions gauchistes (Brrrrr....) dans les L.E.G.T., ou bien seulement s'il y a trop de monde, le bachotage étalé sur 2 ans (2<sup>o</sup> et 1<sup>o</sup>) se chargera de les calmer ou de les faire partir. D'autre part, la prise en compte des livrets scolaires (véritable fiche politique) et l'avis des conseils de classe assurera (par dissuasion) un travail et surtout un calme exemplaire du lycéen.

A la fin de la 1<sup>o</sup>, le BAC donne droit à passer des examens ou des concours à la fonction publique. On passe un concours pour pouvoir en passer d'autres.

Les élèves désirant avoir le BAC complet auront en moyenne 18 ans. S'ils sont en terminale, c'est qu'ils le veulent bien. Alors, QU'ILS RESTENT CALMES..... La <sup>III</sup> <sup>ème</sup> poarrait avoir un statut pre-universitaire. Il y aurait alors compure à l'intérieur du 2<sup>ème</sup> cycle. D'autre part, leur entrée en fac dépendant de leurs notes durant ces 3 années ils devront hyper-bachoter pour arriver au bout.

#### ENFIN LA CALME DANS LES LYCEES

Beaucoup ayant 18 ans à la fin de la 1<sup>ère</sup>, ils sortiront avant d'avoir passé la 2<sup>ème</sup> partie du BAC

During toutes ces études, le dégagement d'une élite, commençant dès l'entrée en primaire, sera soigneusement préparé et entretenu.

Quelle réussite pour Haby:

+Le calme dans les lycées.

++Rejet des élèves vers la formation patronale à tous les niveaux

++++Dégagement d'une élite digne de l'enseignement supérieure

assurant à la bourgeoisie ses meilleures cadres

#### UNIVERSITÉ:

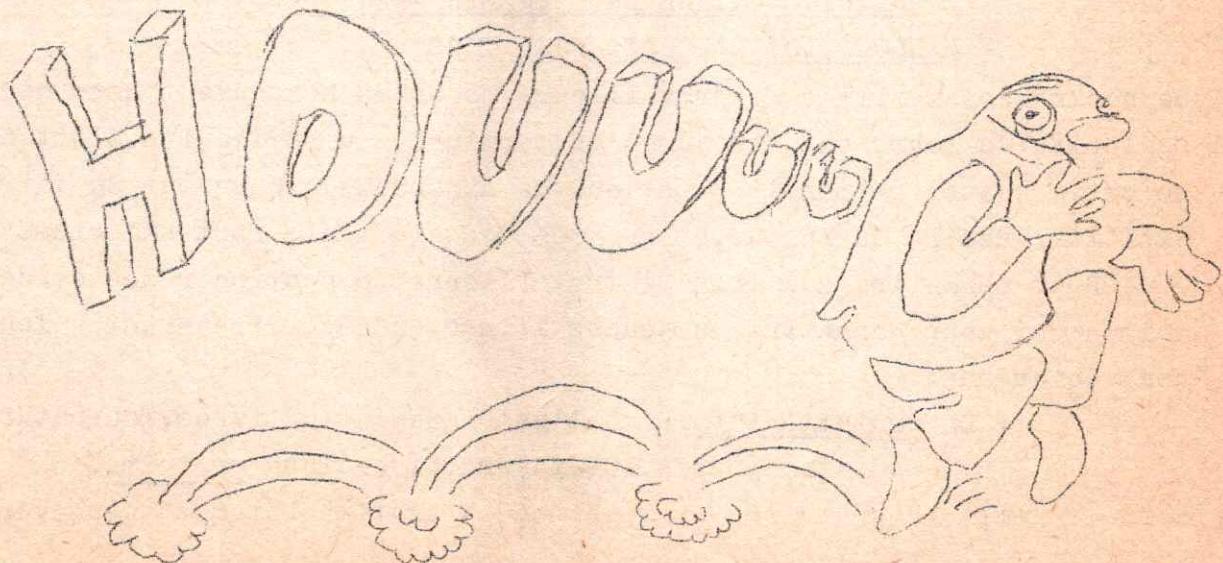
Une seule Fac par région sera obligée d'accepter le niveau minimal (12 pts), les autres choisissant le niveau scolaire qu'elle désire;

Il y aura donc 1 Fac dépotoire, et les autres +ou<sup>2</sup> élitiques, dont au moins une assurera un niveau élevé et reconnu.

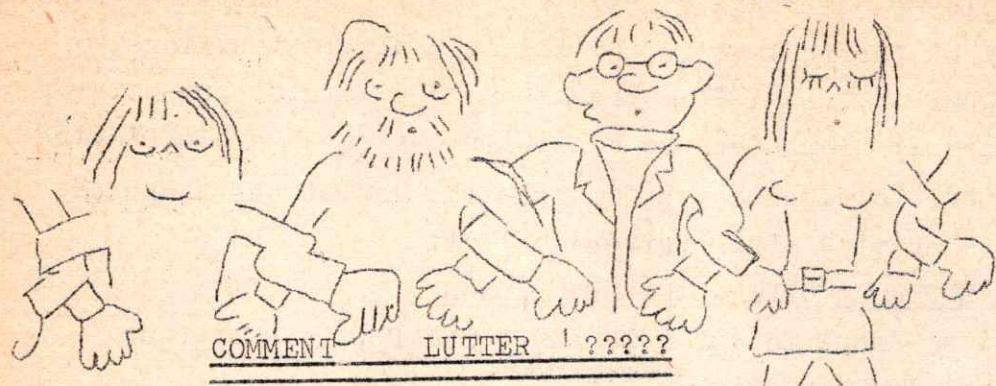
Les nouvelles régions de Soissons(7) sont énormes. (Pour nous,

Brest, Nantes, Tours, Orléans; et dans le coin de Cherbourg)

Prenons Brest comme université dépotoire. Le lycéen Orléannais ayant le niveau minimal sera fortement dissuadé pour aller en fac...



NOUS DISONS NON  
A LA REFORME HABY !!



Nous ne pouvons donc pas accepter une réforme pareille. Elle ne répond qu'aux besoins de la bourgeoisie et non aux besoins de la jeunesse, elle accentue les difficultés, favorise les jeunes issues de la classe bourgeoise, elle aggrave la selection sociale, réserve l'enseignement supérieur à une élite, elle remet la jeunesse aux mains de la formation patronale plus tôt et plus longtemps.....

Nous devons dénoncer dès maintenant le caractère de classe de cette réforme, nous devons lui faire échec en se mobilisant avec la classe ouvrière dans une lutte large et unitaire.

#### Nos axes de lutte

##### NON AUX BARRAGES, NON A LA SELECTION

Face à la sélection, aux barrages imposés à la sortie du primaire, de la 5<sup>e</sup>, de la 3<sup>e</sup>, de la Terminale, exigeons:

++ l'abrogation de la loi Royer qui permet au patronat d'exploiter les jeunes dès 14 ans  
 +++++ L'école unique jusqu'à 18 ans, jusqu'à la terminale assurant une formation polyvalente pour tous.

##### GRATUITÉ TOTALE DE L'ENSEIGNEMENT

##### ALLOCATION D'ETUDES POUR TOUS

De nombreuses familles de travailleurs modestes ne peuvent assumer la scolarité de leurs enfants jusqu'en terminale ou en faculté. C'est à cause de cette sélection par l'argent que de nombreux jeunes vont se faire exploiter dès 14 ou 16 ans, et que 60% des étudiants sont salariés.

Pour permettre aux fils de travailleurs de continuer des études mais aussi pour garantir aux jeunes l'indépendance vis-à-vis de leur famille nous demandons:

++ La gratuité totale de l'enseignement: livres, fournitures scol. transports, 10%, foyers, ciné-clubs gratuits.  
 +++++ La gratuité des loisirs, des cantines et restau-universitaires,  
 ++++++ Des loyers à prix modiques pour les jeunes  
 +++++++ UNE ALLOCATION D'ETUDES pour tous les jeunes scolarisés

### A BAS LA MAIN MISE DU PATRONAT SUR L'ECOLE

Alors que la reforme vise à établir un barrage à l'entrée en faculté, et à rendre les facultés concurrentielles, il faut réclamer:

- ++ la possibilité pour tous les bacheliers et non bacheliers de faire des études supérieures.
- ++++ la reconnaissance nationale des diplômes universitaires
- +++++ non à la main-mise du patronat sur l'enseignement technique et supérieur.

### NON A LA PARTICIPATION-INTEGRATION

#### CONTROLE SUR LA VIE DU LYCEE

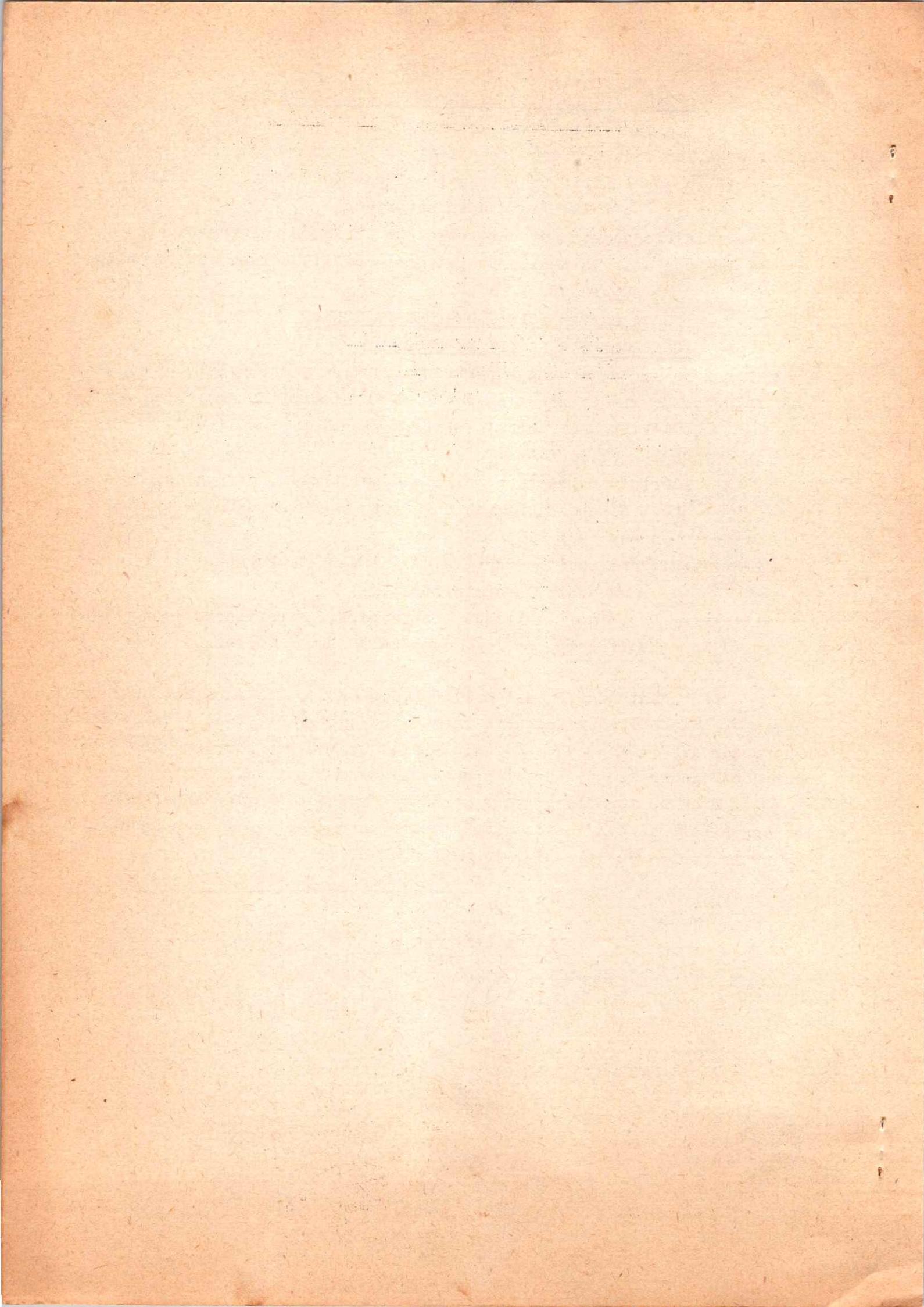
Derrière la "plus grande participation", Haby cache la répression. Nous refusons de siéger dans les conseils de discipline aux côtés des représentants de l'Etat que sont l'administration. Imposons l'auto-organisation et l'indépendance des lycéens:

- ++ liberté d'expression politique, culturelle, de réunion, d'affichage
- +++ droit d'assemblées générales et de grève pour les lycéens
- +++++ non aux exclusions
- ++++++ foyers socio-éducatifs, 10% animés et préparés par les élèves sans contrôle administratif
- +++++++ Droit à la critique des cours, aux expériences pédagogiques
- ++++++ Solidarité profs/élèves contre la répression

Dès maintenant, dans les lycées, les C.E.T., les facultés, regroupons nous pour informer, pour dénoncer la réforme Haby. Partout où c'est possible tenons des A.G.; allons dans les club-info ou dans les comités existants pour décortiquer les textes et préparer la mobilisation.

Prenons tous les moyens possibles, contactons les enseignants, les organisations syndicales pour établir un rapport de forces face au pouvoir, seule garantie pour le faire céder.





# QUESTIONS A L'UNCAL

« Le désordre existe dans l'enseignement, il faut y mettre fin ». Cette phrase surprenante est tout simplement extraite de la présentation du « Projet de statut du lycéen » diffusé par l'UNCAL dans les lycées. Elle donne le ton : responsable, « adulte » et respectueux.

Avec ce texte, l'UNCAL saisit au vol une perche tendue par Giscard et son ministre Haby : l'organisation de l'intégration de la jeunesse lycéenne, sa neutralisation sous les effets d'une participation mise au goût du jour, sa soumission à une fausse démocratie. Car qu'est-ce que la « participation » dont le « statut » réclame l'extension ? C'est la collaboration des lycéens à la gestion de l'école des patrons ! C'est faire cautionner par des lycéens une institution qui est par nature un instrument de sélection sociale et d'embridagement !

Participer un peu, c'est capituler beaucoup. Et le projet de « statut » le prouve :

Il accepte l'autorité des conseils de discipline, en précisant seulement qu'ils comprennent des représentants des élèves : des représentants minoritaires ! Au contraire parce que nous savons que l'administration sélectionne par le vidage, réprime ceux qui

défendent la liberté d'expression par les exclusions, nous refusons de lui servir de caution et de faire les frais de cette politique !

— Il prône des « droits spécifiques » pour les élèves majeurs. Ne sont-ils pas « adultes » et donc plus « responsables » ?

Au contraire parce que nous savons que dans cette société capitaliste si l'on peut voter à 18 ans, l'on peut aussi se faire exploiter à 16 ans, et maintenant, avec la loi Royer, dès 14 ans, nous refusons d'échelonner les libertés avec la progression de l'adolescence. Non ! Nous luttons pour que les droits légaux d'expression et d'organisation des lycéens majeurs soient ceux de tous les lycéens. Tous les lycéens doivent pouvoir défendre leurs opinions, se regrouper pour les propager, s'organiser pour lutter.

— Il ne précise pas comment concrètement les lycéens pourront imposer leurs droits. Le droit d'expression sera « reconnu », le droit d'organisation sera « respecté ». Soyons précis : cela signifie-t-il le droit de réunion, de diffusion, d'affichage dans l'enceinte de l'établissement ? Cela veut-il dire que l'administration sera obligée de favoriser financièrement l'exercice de ces droits, en laissant salles, ronéos,



papiers à la disposition des élèves ? Le droit de grève est reconnu, mais qu'est-ce que cela signifie quand le projet de statut précise : la convocation d'assemblées générales ne sera autorisée que « dans les cas exceptionnels » et doit se faire par l'intermédiaire du conseil des délégués de classe ! N'est-ce pas une pure et simple restriction de la liberté d'expression ?

Ce « projet de statut » ne donne aucune réponse concrète à la lutte, très actuelle, pour les libertés dans les lycées. Pour nous ce n'est pas par la discussion au sommet avec l'administration que les lycéens développeront leurs droits, mais par la création, dans leur propre mobilisation, dans les structures de luttes qu'ils se seront données, d'un rapport de forces face au pouvoir.

Cette bataille d'ensemble doit faire reculer Haby et sa réforme. Militants de l'UNCAL, nous sommes prêts à la mener avec vous dans les comités de mobilisation lycéens créés à cet effet. Mais la reconnaissance de votre « statut du lycéen » n'en est aucunement la première étape : il se borne à codifier la liberté surveillée.

## ECHOS DES BAHUTS

Depuis le début du mois de janvier, diverses luttes locales ont éclaté dans les lycées, partant des conditions concrètes de chaque établissement : pour les libertés politiques, contre la répression sexuelle, pour le droit d'expression, contre les premiers aspects de la réforme. A nous de faire de ces premières vagues des points d'appui pour une bataille d'ensemble contre la réforme Haby.

— **Lycée Bergson (Paris)** : grève d'une journée le 24 janvier contre la transformation du premier cycle secondaire en CES. Création d'un « Comité de lutte contre Haby ». Le conseil d'Administration recule : il ne prend pas la décision.

— **Montpellier** : demande d'exclusion le 24 janvier contre un lycéen membre des Cercles rouges et président des délégués. Les motifs de la demande concernent son activité politique. Le conseil de discipline se divise en deux. La directrice recule.

— **Nogent-sur-Marne** : grève d'une semaine au CET-LT Louis Armand. Parce que l'on refuse à ceux qui ont échoué au BEP de passer le CAP. Manifestation régionale de près d'un millier de lycéens et collégiens. Le Ministère recule : ceux du BEP pourront passer le CAP. C'est une victoire pour tous les CET et lycées techniques.

— **Nancy** : manifestation de 300 lycéens et enseignants le 22 janvier, meeting, soutien des organisations politiques et syndicales, pour exiger la réintégration de J.L. Hennig enseignant titulaire. Déjà suspendu parce qu'il prônait un enseignement qui partait des besoins des élèves et leur permettait de s'exprimer, il avait refusé sa mutation d'office à Nancy.

— **Auxerre** : grève à partir du 24 janvier des élèves du lycée Amyot après la mutation d'un professeur d'éducation physique. Contre l'austérité et les sup-

pressions de postes, contre les mutations autoritaires.

— **S. Weill (Paris)** : organisation, après plusieurs AG massives de « 10 % » sauvages

— **Orléans** : assemblée générale contre la mascarade des commissions Haby sur les 18 ans où les représentants lycéens sont tirés au sort. Constitution de comités contre la réforme Haby.

— **Tours** : dans la ville de Royer-le-pornographe, création d'un « Comité de lutte des internes » dans la deuxième cité scolaire de France, la cité Grandmont : pour le droit de réunion, d'affichage, le droit à l'information, les sorties pour tous, mineurs comme majeurs.

— **J. B. Say (Paris)** : riposte massive à une agression fasciste du « Front de la jeunesse », petit-fils du « PFN » où se retrouvent les nazillons d'Ordre Nouveau : AG de 400 lycéens, tract unitaire des syndicats enseignants, cercle rouge, J.C. J.S. PSU.

# LA MORT DES 10 %

Il y a un peu plus d'un an, les « 10 % » (utilisation « nouvelle » de 10 % du contingent horaire dans les lycées) étaient la pincée de démagogie qu'avait déniché Fontanet pour assaisonner son projet de réforme, brutalement sélectif et rentabilisateur en diable.

Il n'y avait pas été de main-morte : « une participation plus directe des intéressés à la définition d'objectifs pédagogiques adaptés », des « rapports de type nouveau avec les élèves... »

Les lycéens n'avaient pas été dupes de cette mascarade durant laquelle l'on apprenait au futur enseignant à enseigner suivant les normes devant ses camarades, au futur ouvrier ou technicien à s'habituer à l'exploitation en visitant de sages usines comme Citroën, ou bien tout simplement au futur bachelier à « bachotter », réviser, faire la course au programme. Dans de nombreux lycées, ainsi Voltaire à Paris, la prise en main par les intéressés eux-mêmes, sans aucun contrôle de l'administration, des 10 % (baptisés alors « 10 % sauvages ») avait été imposée par la mobilisation.

Fontanet avait échoué. La règle d'austérité aidant, le ministère a donc décrété la mort des 10 %. De cet enterrement discret rien n'avait filtré : une récente circulaire de l'Académie de Paris, qui ne devait aucunement tomber dans les mains des élèves et à fortiori de « Rouge », vient à point nommé servir de « faire part » (1). Elle est sans appel. Les naïfs adeptes de la participation y apprendront que la commission permanente n'a qu'un rôle « consultatif » et que le chef d'Établissement est seul maître à bord. Les enseignants seront ravis de vérifier que sous couvert de 10 %, on leur impose des heures de cours supplémentaires, puisque ces activités doivent « garder le rapport le plus étroit avec le programme officiel de la classe ». Et l'inspecteur général Prieur ayant de l'imagination à revendre, les lycéens ne seront pas surpris d'apprendre qu'« en aucun cas des réunions d'informations ou des discussions sur des sujets extérieurs ne peuvent être acceptées ». La politique, « sujet

extérieur » par excellence pour un ministère qui n'en fait certainement pas est donc proscrite.

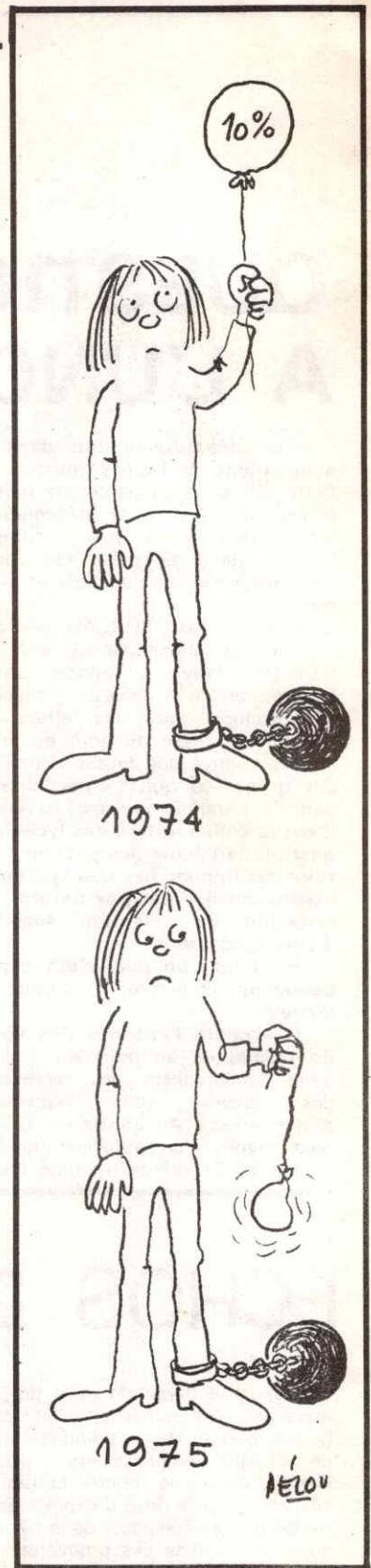
Désolé, M. Prieur ! Mais l'incertitude va grandir chez vos subordonnés. En effet, une semaine après la diffusion de cette circulaire, les lycéens de Paul Bert à Boulogne ont fait la sourde oreille. Un correspondant des Cercles rouges lycéens l'explique :

« A Paul bert depuis plus d'un mois, des assemblées massives ont été convoquées en vue de l'organisation des 10 % sauvages.

Les profs refusaient de les organiser : on leur demandait une surcharge de travail non payé (l'année dernière, ils ont même payé pour les 10 %). Alors, cette année nous avons décidé de les organiser à notre façon. Toutes les décisions ont été prises en Assemblée générale : 1) 3 jours de 10 %. 2) Mise en place d'ateliers proposés par les lycéens, lesquels sont chargés de produire quelque chose devant l'assemblée des lycéens ; 3) Mise en place d'une commission information, chargée de contacter les profs, l'administration, la presse. Pendant un mois, des listes ont ainsi circulé dans le bahut, les discussions ayant lieu dans les classes pour en arriver aux 3 jours : les 3.4 et 5 février.

Ces trois jours se sont transformés en vaste forum de dénonciation de l'armée bourgeoise, de l'école du capital, de refus des 10 % démagogiques ».

A bon entendeur, salut !



(1) Il s'agit d'une circulaire de l'Académie de Paris, du 22 janvier 75, et signée par un dénommé Prieur.

A envoyer à Rouge, 10 impasse Guéménée, Paris — 75004 :

Je désire prendre contact avec la Ligue communiste révolutionnaire et les Cercles rouges lycéens :

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Lycée .....